

Médecine du sport : mythe ou réalité

Article réalisé par le Dr. MARECHAL, Institut Ernest Malvoz, Service Santé et Environnement de la Province de Liège – Département Médecine du Sport +32 (0)4 344 79 10

La formation en Médecine du Sport existe à Liège depuis 1970. Elle s'étale sur deux années et comprend une partie théorique comprenant 300 heures de cours et une partie pratique comprenant 300 heures de stages dont une partie se fera dans un service de Médecine du Sport Universitaire ou dans un service agréé par l'Université et l'autre partie dans un Centre Médical où sur le terrain.

Les cours théoriques et séminaires embrassent l'ensemble des aspects médico-sportifs : hygiène du sport, analyse des mouvements, physiologie de l'exercice musculaire, traumatologie du sport, nutrition du sportif, pharmacologie des agents dopant, aspects psychologiques du sport, etc...
Un mémoire clôture la formation.

Le but chez le médecin du sport est multiple : il s'agit dans un premier temps d'éliminer les risques d'accident ou de maladie liés à la pratique du sport. Il émettra ainsi des contre-indications relatives ou totales à la pratique de certains sports (par exemple l'asthme ou l'emphysème chez un plongeur sub-aquatique). Il évaluera ensuite les possibilités physiques et l'état de santé de son interlocuteur à l'aide de matériel performant (électrocardiogramme – échocardiogramme - spiromètre – bicyclette ergométrique – tapis roulant – analyse sanguine).

En possession des résultats de ces explorations il peut ensuite apprécier l'état de forme du moment, déceler une surcharge de l'entraînement ou moduler celui-ci.

Enfin il proposera après un accident sportif une activité et une rééducation appropriées avec notamment de la re-musculation spécifique.

Cette vue globale du sujet sportif est évidemment dépendante du contexte dans lequel celui-ci est examiné qu'il soit amateur ou professionnel.

C'est ainsi que des médecins du sport sont attachés de façon quasi permanente à des clubs de football, à des équipes cyclistes ou encore à des fédérations.

C'est pourquoi le médecin du sport « isolé » doit tisser autour de sa consultation compétente une toile d'araignée qui comprend des spécialistes ouverts au monde du sport : des chirurgiens, des radiologues, des cardiologues, des pneumologues, des psychologues du sport, des kinésithérapeutes et des ostéopathes avec lesquels doit exister une concertation régulière.

En fait la Médecine du Sport est un accompagnement multidisciplinaire du sportif.

Quel avenir pour le Médecin du Sport ?

On pourrait penser que de nombreux débouchés vont s'ouvrir en regard du nombre croissant d'individus pratiquant un sport et au vu des nouveaux décrets qui imposent aux Fédérations Sportives l'instauration d'un suivi médical.

Mais la médecine du sport ne bénéficie pas d'un remboursement spécifique pour ses prestations et celui qui s'est investi dans une formation complémentaire en médecine du sport ne sera pas revalorisé. La pratique unique de la médecine du sport est illusoire car notamment elle n'est pas reprise dans la nomenclature I.N.A.M.I.

Alors, médecine du sport, mythe, réalité ou sacerdoce ?

Dr. R. MARECHAL,
Médecine du Sport,
Institut Malvoz.